Le 9 janvier dernier, le Comité disciplinaire de la FIFA a condamné la Hongrie à jouer son prochain match de qualifications pour la Coupe du Monde 2014 à huis clos, le 22 mars prochain. L'enjeu est important puisqu'il s'agit d'un match à domicile contre son concurrent direct dans le groupe D, la Roumanie. La Fédération hongroise de football (MLSZ) a immédiatement déclaré dans un communiqué qu'elle fera appel de la sanction imposée par la FIFA.

Selon le communiqué, la MLSZ juge cette sanction « sévère, excessive et injuste ». En plus d'un match sans spectateurs, elle devra s'acquitter d'une amende de 40000 francs suisses (CHF). Ces sanctions interviennent suite au match « amical » entre la Hongrie et Israël, disputé le 15 août dernier à Budapest (1-1), où un groupe de supporters magyars ont scandé des slogans racistes et arboré symboles et banderoles à messages antisémites. La Hongrie n'est cependant pas la seule à s'attirer les foudres de la FIFA. La Bulgarie écope des mêmes sanctions et jouera contre Malte devant des gradins vides. Le 12 octobre dernier, des insultes racistes avaient été proférées contre Patrick Mtliga, joueur danois d'origine tanzanienne, lors du match officiel Bulgarie – Danemark à Sofia (1-1).

Dans le groupe D de la phase préliminaire européenne de la CM 2014, la Hongrie pointe à la deuxième place (9 points) derrière les Pays-Bas (12 points) et devant la Roumanie (9 points) grâce à un goal average général supérieur d'un but. La Turquie, pourtant parmi les favoris du groupe, occupe quant à elle la quatrième place, largement distancée avec 3 petits points.

Articles liés :

Le renouveau national, cela passe aussi par le foot